

## **COMMUNE DE BAYONNE**

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2023 DELIBERATION N° DE-2023-154

L'an deux mil vingt-trois, le 20 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

#### Présents:

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART (à partir de la délibération DE-2023-144), Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-144), Mme MOTHES, M. ALLEMAN (à partir de la délibération DE-2023-143), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. PARRILLA ETCHART à M. ETCHEGARAY (jusqu'à la délibération DE-2023-143); M. SALANNE à Mme DURRUTY; M. DAUBISSE à Mme MEYZENC (jusqu'à la délibération DE-2023-143); M. ALLEMAN à Mme LAUQUE (jusqu'à la délibération DE-2023-142); M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL; M. ESTEBAN à Mme HERRERA LANDA; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD; Mme DUPREUILH à M. ETCHETO.

#### Absent(s):

### Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme MARTIN-DOLHAGARAY,

<u>OBJET: ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION</u> — Organisation de la Semaine de l'enfance et de l'éducation du 7 au 14 octobre 2023.

Après deux ans d'interruption pour cause de crise sanitaire, la Ville de Bayonne relance cet automne ses journées de la Petite enfance et de l'Education sous un format rénové et inédit : un seul évènement commun et mutualisé. La nouvelle Semaine de l'Enfance et de l'Education se tiendra du samedi 7 octobre au samedi 14 octobre sur le thème de l'éveil à la nature.

L'évènement s'adressera dorénavant au public des 0-3 ans, au public scolaire des 3-10 ans et aura ainsi un vaste champ de résonance : petite enfance, enfance, éducation,

Accusé de réception en préfecture 064-216401026-20230720-23\_06863-DE Date de télétransmission : 25/07/2023 Date de réception préfecture : 25/07/2023



familles, parentalité. Reposant toujours sur une large contribution des professionnels et des partenaires de la Ville, la nouvelle Semaine de l'enfance et de l'éducation respectera aussi l'organisation générale des précédents évènements et leurs principaux temps forts, dont notamment :

- en ouverture, le samedi 7 octobre, quatre spectacles et goûters organisés à la Maison de la Vie Citoyenne du Polo Beyris, adaptés au public des tout-petits et aux plus grands, en français et en basque ;
- le traditionnel vide-poussette le dimanche 8 octobre, dont l'organisation est confiée à la Maison de la Vie Citoyenne du Centre-Ville, sera organisé au Mur à gauche. Des ateliers enfants-parents seront proposés par les partenaires dans l'école Cavaillès, à proximité immédiate à pied, offrant ainsi un large site d'animations sur le quartier rive droite :
- 2 concerts joués par l'Orchestre Symphonique du Pays Basque à la Maison des Associations ;
- une conférence-débat au profit des professionnels (petite enfance, enfance et éducation) et des familles, animée par Mme Gillian Cante, doctorante en Sciences de l'Éducation, spécialisée dans les bienfaits de la nature pour le développement des enfants ;
- des tables rondes réservées aux professionnels de la petite enfance et du périscolaire ;
- une ferme itinérante pédagogique en clôture de cette semaine dans le parc des Résidences Breuer, dans le cadre du projet nature/culture initié depuis février par la Ville dans la cadre de la Cité éducative.

Une communication spécifique de l'évènement sera déployée sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Ville. Le support sera visuellement allégé et proposera un flash code pour avoir accès aux détails de l'ensemble des animations.

Le budget spécifique à l'organisation de la Semaine a été inscrit au Budget primitif pour un montant de dépenses évalué à 27 000 €. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil départemental des Pyrénées atlantiques, du GIP DSU de Bayonne et du Pays Basque ainsi que la mobilisation des fonds de la Cité éducative.

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal d'approuver les dispositions permettant de recourir aux intervenants dans les conditions précitées et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents conventionnels qui en découleraient visant à la mise en œuvre des animations.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire David Tollis

Directeur général des services

Jean-René ETCHZGARAY
Maire de Bayonne